



Conseil de sécurité

Cinquante et unième année

3742^e séance

Jeudi 27 février 1997, à 11 h 15

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Mahugu	(Kenya)
<i>Membres :</i>	Chili	Mme Mackenna
	Chine	M. Qin Huasun
	Costa Rica	M. Berrocal Soto
	Égypte	M. Elaraby
	États-Unis d'Amérique	M. Richardson
	Fédération de Russie	M. Gatilov
	France	M. Ladsous
	Guinée-Bissau	M. Cabral
	Japon	M. Konishi
	Pologne	M. Matuszewski
	Portugal	M. Monteiro
	République de Corée	M. Park
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Gomersall
	Suède	M. Osvald

Ordre du jour

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/1997/135)

La séance est ouverte à 11 h 15.

Condoléances au Gouvernement et au peuple chinois à l'occasion du décès de Deng Xiaoping

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : À l'ouverture de cette séance, je voudrais, au nom du Conseil, exprimer notre profonde tristesse devant la disparition, le 19 février 1997, de Deng Xiaoping, responsable suprême de la Chine. La communauté internationale se souviendra de Deng Xiaoping pour son dévouement à la cause de la paix, de la sécurité et du développement dans le monde et pour son rôle d'architecte en chef des réformes de la Chine, de son ouverture, de sa modernisation et de son progrès économique sans précédent. Sa disparition est une grande perte pour la Chine et pour la communauté internationale.

Au nom du Conseil, je prie le Représentant permanent de la Chine de bien vouloir transmettre nos plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple chinois ainsi qu'à la famille éprouvée.

J'invite maintenant les membres du Conseil à se lever et à observer une minute de silence en hommage à la mémoire du responsable suprême Deng Xiaoping.

Les membres du Conseil observent une minute de silence.

M. Monteiro (Portugal) (*interprétation de l'anglais*) : En cette occasion de très grande tristesse pour le peuple chinois, le Portugal regrette sincèrement la disparition du responsable suprême de la Chine, M. Deng Xiaoping, personnalité historique et déterminante de la construction de la Chine moderne.

M. Deng Xiaoping est à l'origine du renforcement des relations entre la Chine et le Portugal. C'est sous sa direction éclairée que la Chine et le Portugal ont engagé les négociations en cours pour le transfert de l'administration du territoire de Macao en 1999. Son esprit constructif et sa coopération trouvent à l'évidence leur expression dans le bon déroulement et les progrès de ces négociations.

Le Président de la République du Portugal, qui se trouve actuellement en visite officielle en Chine, a pu personnellement exprimer à la Chine et à son peuple les plus sincères condoléances du Portugal et de son peuple à l'occasion du décès de M. Deng Xiaoping.

M. Konishi (Japon) (*interprétation de l'anglais*) : C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le

décès de S. E. M. Deng Xiaoping. Avec sa disparition, la République populaire de Chine a perdu un dirigeant clairvoyant et d'une grande sagesse.

C'est S. E. M. Deng Xiaoping qui, avec beaucoup de courage et de clairvoyance, a été l'artisan des politiques de modernisation, de réforme et d'ouverture de la Chine et qui les a appliquées avec vigueur. S. E. M. Deng Xiaoping attachait une grande importance au développement des liens et à la promotion d'une compréhension mutuelle entre nos deux pays, à commencer par la conclusion du Traité de paix et d'amitié entre le Japon et la République populaire de Chine.

Il a fait au Japon l'honneur de lui rendre visite en 1978 et en 1979. À son tour, il a accueilli en Chine de nombreux Japonais de divers horizons pour des négociations étroites et très variées. Du reste, les relations d'amitié et de coopération que nos deux pays entretiennent aujourd'hui sont en grande partie le legs de ce grand homme.

Au nom du Gouvernement et du peuple japonais, je voudrais en cette occasion transmettre à S. E. M. Qin Huasun et à tous les membres de sa Mission — et par son intermédiaire au Gouvernement et au peuple de la République populaire de Chine — mes sincères condoléances en cette période de deuil.

M. Elaraby (Égypte) (*interprétation de l'arabe*) : La délégation égyptienne aimerait exprimer ses plus sincères condoléances au Gouvernement et au peuple de la Chine, ainsi qu'à la Mission de la Chine auprès des Nations Unies, à l'occasion de la disparition du Petit Timonier, M. Deng Xiaoping.

Ce grand dirigeant a participé à la direction du pays pendant un demi-siècle et il a personnellement dirigé la Chine durant les 18 dernières années. Il a aussi contribué à mettre au point les politiques de réforme et de modernisation de la Chine qui ont permis à celle-ci de faire de grands progrès. Le défunt a ainsi laissé une empreinte indélébile sur la vie politique, économique et sociale de son pays.

La Chine et le monde entier se souviendront toujours avec appréciation et gratitude des nombreuses années de sage direction exercée par le grand homme d'État Deng Xiaoping.

Mme Mackenna (Chili) (*interprétation de l'espagnol*) : La délégation chilienne souhaite rendre hommage à Deng Xiaoping, autorité éminente et reconnue de la Répu-

blique populaire de Chine. Le décès de celui qui a été à l'avant-garde de la réforme et de l'ouverture de la Chine laissera un grand vide sur la scène mondiale. Son prestige politique indiscuté lui confèrera une place particulière parmi les grands dirigeants de ce siècle.

Au nom du Gouvernement chilien, je voudrais transmettre au Gouvernement et au peuple chinois, par l'entremise de son Représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies, nos plus sincères condoléances pour cette grande perte.

M. Gomersall (Royaume-Uni) (*interprétation de l'anglais*) : Au nom du Gouvernement de Sa Majesté, je tiens à dire nos regrets en apprenant le décès récent de M. Deng Xiaoping. Il a joué un rôle historique dans le développement de la Chine moderne et tout récemment grâce au programme de réformes économiques et à une plus grande ouverture de la Chine sur le monde extérieur. Sa conception visionnaire «un pays, deux systèmes», a permis de contribuer grandement à la conclusion entre le Royaume-Uni et la Chine d'une déclaration commune sur Hong-kong, en 1984.

Nous présentons nos condoléances à la famille de Deng Xiaoping et au peuple chinois.

M. Richardson (États-Unis d'Amérique) (*interprétation de l'anglais*) : Comme le Président Clinton l'a dit récemment, Deng Xiaoping a été un personnage éminent sur la scène mondiale. M. Deng a été à l'avant-garde du programme de réformes historiques de la Chine; il a ouvert son pays au monde extérieur. Sa visite historique dans notre pays, en 1979, a jeté les bases de l'échange rapide de collaboration et de relations entre la Chine et les États-Unis.

Au nom du Gouvernement des États-Unis et du peuple américain, nous présentons nos condoléances à sa famille et au peuple chinois. Son absence sera profondément ressentie.

M. Park (République de Corée) (*interprétation de l'anglais*) : Au nom de la République de Corée, la délégation coréenne tient à présenter ses sincères condoléances au Gouvernement et au peuple chinois à l'occasion du décès de leur chef suprême, M. Deng Xiaoping. M. Deng a laissé une marque indélébile dans l'histoire de l'humanité, car il a tant fait pour améliorer le bien-être d'un si grand nombre de personnes en une période si courte. De ce fait, il a apporté une contribution indispensable à la paix et à la prospérité non seulement de la Chine mais aussi de la région de l'Asie de l'Est tout entière et bien au-delà.

Nous sommes convaincus que la politique d'ouverture et de réforme dont il a pris l'initiative a mis la Chine sur la voie de la prospérité. Nous espérons sincèrement que le peuple chinois et ses dirigeants sauront surmonter la douleur et la peine qui les accablent au moment où ils ont perdu leur grand dirigeant et qu'ils continueront à marcher sur la voie tracée par M. Deng Xiaoping.

M. Ladsous (France) : C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris la disparition de Deng Xiaoping. Il restera dans toutes les mémoires comme l'une des grandes figures de l'histoire de la Chine, et je rappelle que la France l'avait accueilli sur son sol avec d'autres futurs grands dirigeants de la Chine, au début des années 1920. Il restera dans l'histoire comme le principal artisan des transformations que la République populaire de Chine a connues depuis près de 20 ans.

Je tiens à exprimer à sa famille, aux autorités de la République populaire de Chine et à vous, Monsieur l'Ambassadeur, nos plus sincères condoléances.

M. Matuszewski (Pologne) (*interprétation de l'anglais*) : Au nom du Gouvernement de la République de Pologne, je voudrais transmettre toutes mes condoléances à la suite du décès de Deng Xiaoping, homme d'État distingué, chef éminent dont la présence a posé un jalon dans l'histoire de la Chine. Le legs de M. Deng Xiaoping, ainsi que son influence de longue date qui ont permis d'assurer la prospérité à des millions de Chinois, passeront sans aucun doute à la postérité.

Nous voudrions saisir une fois de plus cette occasion pour transmettre à la délégation chinoise toutes nos condoléances. Nous nous associons à la peine du peuple chinois à la suite du décès d'un homme dont les compétences politiques et les éminentes qualités personnelles resteront dans les mémoires.

M. Gatilov (Fédération de Russie) (*interprétation du russe*) : La délégation de la Fédération de Russie exprime ses condoléances sincères et profondes au Gouvernement de la République populaire de Chine et au peuple chinois tout entier à l'occasion du décès de l'homme d'État et du dirigeant politique remarquable qu'était M. Deng Xiaoping, dont le nom est associé à de profondes réformes dans la vie de la société chinoise et à la contribution positive de la Chine aux affaires mondiales. Des condoléances sincères ont été présentées à cet égard par Monsieur le Président de la Fédération de Russie Eltsine et par d'autres dirigeants russes.

La Russie a une très haute idée du rôle important joué par Deng Xiaoping dans la normalisation des relations sino-soviétiques et le développement de liens entre la Russie et la Chine, qui ont atteint un stade de partenariat constructif en vue d'établir une coopération stratégique orientée vers le XXIe siècle dans l'intérêt des peuples chinois et russe et de la communauté internationale tout entière.

Nous exprimons nos sincères condoléances à la délégation chinoise.

M. Osvald (Suède) (*interprétation de l'anglais*) : Nous avons été très émus en apprenant la mort de Deng Xiaoping, dirigeant suprême de la Chine et artisan du processus de changement d'envergure historique qui s'est produit en Chine. Les générations futures s'en souviendront non seulement parce qu'il a stimulé le développement économique et élevé le niveau de vie et augmenté la prospérité du peuple chinois, mais également pour le rôle qu'il a joué dans l'ouverture de la Chine à la communauté internationale.

Au nom du Gouvernement suédois, je voudrais transmettre au Gouvernement et au peuple chinois et à la famille de Deng Xiaoping, nos sincères condoléances pour la grande perte qu'ils ont subie.

M. Berrocal Soto (Costa Rica) (*interprétation de l'espagnol*) : Le Gouvernement costaricien s'associe aux expressions de solidarité et de tristesse exprimées par le Conseil de sécurité au peuple et au Gouvernement chinois à la suite du décès de leur dirigeant, M. Deng Xiaoping. C'est à la clairvoyance extraordinaire de ce dirigeant que l'on doit l'avènement d'une période de changement et de réformes radicaux qui ont apporté le bien-être social et une énorme amélioration du niveau de vie du peuple chinois. Quelques années avant la fin du siècle, la Chine est aujourd'hui l'un des acteurs essentiels de ce que sera le monde au XXIe siècle. Ceci est en grande partie le résultat des idées, de la vision et du leadership de M. Deng Xiaoping.

Le Gouvernement et le peuple costariciens réitèrent leurs plus sincères et plus profondes condoléances au peuple et au Gouvernement chinois.

M. Cabral (Guinée-Bissau) : Beaucoup d'hommes politiques de ce monde se sont prévalus de leur stature internationale pour façonner les relations internationales. Mais peu d'entre eux ont un destin national à l'image de celui du disparu dont nous avons décidé de saluer la mémoire aujourd'hui. Le destin national de ce Président

disparu a dépassé les frontières de son pays pour infléchir le cours des événements et, assurément, les relations internationales contemporaines.

Je voudrais, au nom de mon pays, présenter à la délégation chinoise toutes nos condoléances, et demander au représentant de la Chine de bien vouloir exprimer à la famille du disparu nos sentiments de compassion.

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais saisir cette occasion, prenant la parole en qualité de représentant de mon pays, pour présenter les sincères condoléances du Gouvernement et du peuple kényens au Gouvernement et au peuple chinois, en la triste occasion de la perte de leur chef suprême, Deng Xiaoping.

Le Président Moi a adressé ses condoléances à son homologue chinois, Jiang Zemin, à l'occasion du décès de M. Deng Xiaoping. Voici le message du Président kényen :

«On se souviendra de Deng Xiaoping comme étant le principal artisan des réformes économiques en Chine, qui, en ouvrant la voie de la modernisation, a fait de l'économie chinoise l'une de celles qui croissent le plus vite dans le monde.»

M. Qin Huasun (Chine) (*interprétation du chinois*) : M. Deng Xiaoping, qui était profondément chéri par le peuple chinois de tous les groupes ethniques, est décédé à Beijing, le 19 février 1997.

M. Deng Xiaoping était un dirigeant éminent jouissant d'un grand prestige reconnu par le Parti communiste chinois, l'Armée de libération du peuple chinois et par le peuple chinois de tous les groupes ethniques. Il était le principal artisan des réformes de la Chine, de l'ouverture et de la modernisation et le fondateur de la théorie de l'édification du socialisme à visage chinois.

M. Deng Xiaoping a consacré toute sa vie à la libération et au développement de la nation chinoise et apporté des contributions indélébiles à l'indépendance nationale de la Chine, à la libération du peuple et à la création de la Nouvelle Chine.

M. Deng Xiaoping a grandement contribué à toutes les étapes du développement depuis la création de la République populaire de Chine. Il a élaboré un nouveau plan pour le développement de la Chine en s'inspirant de l'expérience des autres et en s'écartant des conventions dépassées, à la lumière des événements du monde d'aujourd'hui et des conditions actuelles de la Chine. Ceci a entraîné de profonds changements en Chine, de la campagne à la ville, et des zones économiques spéciales côtières aux zones de l'intérieur, avec une économie florissante et une population vivant et travaillant dans la paix et la satisfaction. M. Deng Xiaoping a également proposé de manière créative le concept «un pays, deux systèmes», qui constitue une garantie fondamentale en faveur de la réalisation progressive de la cause de la réunification de la Chine.

La vie de M. Deng Xiaoping a été magnifique et glorieuse. Il a fait des contributions historiques en traçant la voie d'un développement compatible avec les conditions nationales de la Chine, il a créé et développé la théorie de l'édification du socialisme à visage chinois, mené à bien des réformes, assuré l'ouverture et la réalisation de la modernisation, parachevé la cause de la réunification chinoise, ouvert une nouvelle voie dans les relations de la Chine avec les pays étrangers et développé et renforcé les relations amicales de la Chine avec tous les pays du monde sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique. Il s'est révélé être un grand fils du peuple chinois. Il était profondément épris de sa patrie et de son peuple et profondément chéri et respecté par le peuple chinois. Le décès de M. Deng Xiaoping est une perte incommensurable pour le peuple chinois de tous les groupes ethniques.

La direction collective, avec le Président Jiang Zemin à sa tête, permettra au peuple chinois d'assurer la pérennité de l'héritage de M. Deng Xiaoping, de faire avancer la grande cause dont il était le pionnier : édifier la Chine pour en faire un pays socialiste prospère, démocratique et civilisé et développer des relations amicales de coopération avec tous les pays du monde, en faisant ainsi davantage de contributions à la paix, au développement et au progrès de l'humanité.

À la séance du Conseil de sécurité d'aujourd'hui, le Président du Conseil et d'autres membres du Conseil ont

exprimé leurs condoléances à la délégation chinoise à la suite du décès de M. Deng Xiaoping. Je voudrais, au nom de la délégation chinoise, leur exprimer mes plus sincères remerciements. Je transmettrai ces condoléances et ces sentiments sincères au Gouvernement chinois, au peuple chinois et à la famille de M. Deng Xiaoping.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Somalie

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie (S/1997/135)

Le Président (*interprétation de l'anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie, document S/1997/135.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur le document S/1997/17, qui contient le texte d'une lettre datée du 8 janvier 1997, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Éthiopie auprès de l'Organisation des Nations Unies, transmettant le texte d'une lettre datée du 6 janvier 1997 et ses annexes, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères de l'Éthiopie, concernant la réunion consultative de haut niveau des factions somaliennes, tenue à Sodere, en Éthiopie.

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, j'ai été autorisé à faire, au nom du Conseil, la déclaration suivante :

«Le Conseil de sécurité a examiné le rapport du Secrétaire général sur la situation en Somalie en date du 17 février 1997 (S/1997/135).

Le Conseil réaffirme sa volonté résolue d'oeuvrer à un règlement global et durable de la situation en Somalie, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays, conformément aux

principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. Il réaffirme que c'est au peuple somalien qu'incombe la responsabilité pleine et entière de la réconciliation nationale et du rétablissement de la paix.

Le Conseil appuie résolument les efforts déployés par les États de la région et les autres États intéressés, ainsi que par les organisations internationales et régionales, en particulier l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et la Ligue des États arabes, en vue de favoriser un dialogue politique direct et de faciliter un règlement politique recueillant une large adhésion en Somalie.

Le Conseil demande à toutes les factions somaliennes de mettre fin immédiatement à toutes les hostilités et de coopérer aux efforts déployés, dans la région et ailleurs, en faveur de la paix et de la réconciliation nationale en Somalie, y compris les initiatives de Sodere (S/1997/17) et de Nairobi (S/1997/135, annexe I).

Le Conseil encourage tous les États à répondre généreusement aux appels lancés par l'Organisation des Nations Unies afin que celle-ci puisse poursuivre ses activités de secours et de reconstruction en Somalie, notamment celles qui visent à raffermir la société civile. Il les encourage également à participer aux efforts régionaux de médiation en Somalie.

Le Conseil demande à nouveau à tous les États de s'acquitter de leur obligation d'appliquer l'embargo sur toutes les livraisons d'armes et de matériels militaires à la Somalie imposé par la résolution 733

(1992). Il demande à cet égard à tous les États de s'abstenir de tout acte qui pourrait exacerber la situation en Somalie.

Le Conseil remercie une fois de plus tous les organismes des Nations Unies et les autres organisations, ainsi que toutes les personnes qui mènent des activités humanitaires en Somalie. Il demande aux factions somaliennes de veiller à la sécurité et d'assurer la liberté de circulation de tout le personnel des organisations à vocation humanitaire et de faciliter l'acheminement des secours humanitaires destinés au peuple somalien, notamment grâce à la réouverture de l'aéroport et du port de Mogadishu.

Le Conseil invite le Secrétaire général à poursuivre les consultations qu'il a engagées avec les parties somaliennes et les États et organisations de la région au sujet du rôle que l'Organisation des Nations Unies peut jouer à l'appui des efforts de paix, y compris les formules expressément mentionnées dans son rapport (S/1997/135). Il lui demande de maintenir la question à l'étude et de lui faire rapport de la manière appropriée sur le déroulement de ses consultations ainsi que sur l'évolution générale de la situation en Somalie.

Le Conseil demeurera saisi de la question.»

Cette déclaration sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/1997/8.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 45.